



LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX



B.P. 60050 - 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES-GRECE TEL (0030) 211 300 9131 FAX
(0030) 211 300 9132
<http://www.lfh.gr>

CONSEIL D'ECOLE N° 1 - MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 19/06/2018
2. Bilan de la rentrée scolaire 2018
3. Règlement intérieur et organisation de l'école
4. Le projet d'école
5. Gestion/ Travaux

Direction :

Mme la Proviseure, M. le Directeur, Mme la Directrice administrative et financière.

Enseignants : Mmes APPELBAUM, ASTRINIDIS, AUVE, BAULUCK, BENETEAU, DOULGEROGLOU, GONTIKAKIS, KASSIMIS, KAVVADIAS, LAGONIKA, LEBON, LEMESLE, NEUMEYER, NICOLAIDI, PARAT, PERLY-COLLARD, PRUDHOMME, SAYDEH, M. DUBOURG

APE : Mmes BREKI, KLIMIS, LIAPPA, MALAXOS, MARATHAKI, PAPANTONOPOULOU, VLACHOU-LAMBLIN, M. GAMBADE

Un tour de table est effectué et M. Julien DUBOURG enseignant en PSA/MSA est présenté.

Excusés :

M. KEREBEL, Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Rome

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 JUIN 2018

Aucune modification n'est apportée et le compte-rendu du conseil d'école du 19 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018

a. Effectifs :

Cette année, le LFH scolarise 707 élèves répartis dans 30 classes.

(Le nombre de classes est très important au regard des locaux et du nombre de salles disponibles)

Effectifs au 20 novembre 2018

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19
PS	29	30	27	26
MS	52	52	51	51
GS	77	76	75	73
CP	118	108	109	103
CE1	114	116	118	105
CE2	103	115	116	119
CM1	99	106	112	113
CM2	91	97	107	117
Total	683	700	715	707

Soit un total de 707 élèves

Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :

- *priorité No 1* : enfants de nationalité Française
- *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
- *priorité No 3* : Enfants issus de fratries scolarisées au LFH et enfants des anciens élèves.

Remarque : Cette année encore, des enfants n'ont pas tous pu être accueillis et ont été inscrits dans une de nos écoles partenaires. La collaboration avec ces établissements est effective et se passe très bien.

Nous accueillons des enfants provenant de ces écoles (5 actuellement) au CP. Les demandes de scolarisation en maternelle sont également gérées avec ces établissements (= collaboration depuis plusieurs années avec le LFHED sur des projets communs et des temps de formation).

L'enseignement est dispensé en grande partie en français et certaines (EMEDOF et Le Petit Bonheur) accueillent des enfants français bénéficiaires d'une bourse de l'état Français, du fait de l'éloignement du LFHED au domicile de ces enfants. M. RAPP informe le conseil qu'il a déjà visité deux de ces écoles et les aura toutes vues fin décembre. Il suit de près l'enseignement dispensé dans ces structures. Les noms des écoles partenaires sont sur le site du LFHED.

b. Aménagements de l'accueil en Maternelle et du CP lors des premiers jours de la rentrée.

- PS : Cette année de nouveau la rentrée a été aménagée sur 3 semaines. Les parents ont été invités à amener les enfants, petit à petit, de 2h par jour les premiers jours à la semaine complète à la fin des 3 premières semaines.
- Les MS : en demi-journée et en demi groupe la première semaine
- Les GS et les CP : par demi classe sur les deux premiers jours d'école

Cette organisation de rentrée échelonnée (pour les petites classes) a porté ses fruits puisque les enfants semblent avoir très bien vécu ce moment.

c. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

Nous organisons des réunions de présentation deux matinées et une soirée avant le mois de janvier (samedi 8 octobre, mercredi 14 novembre et samedi 15 décembre) pour présenter l'école aux nouvelles familles qui sont intéressées par l'inscription dans notre établissement pour l'année scolaire 2019-2020. Nous avons ainsi accueilli 26 personnes samedi 6 octobre et 32 mercredi 14 novembre (dont 5 anciens élèves). Une présentation est aussi prévue samedi 15 décembre (déjà 12 personnes inscrites). Des présentations sont également organisées dans les écoles partenaires.

d. Accueil des nouveaux élèves.

- Les inscriptions ouvrent du **3 décembre au 21 février**

- Les nouvelles familles qui auront fait une demande d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020 seront accueillies au mois de février 2019 (réunion plénière) et en mars (entretiens individuels avec les familles).

e. Accueil des élèves à besoins particuliers

Monsieur RAPP présente Mme Georgia GOUNARI, référente pour les élèves à besoins particuliers, qui travaille avec des élèves de la maternelle au lycée. Elle présente sa mission ; lien avec les différents acteurs du LFHED, participation aux équipes éducatives, demandes d'aménagement aux examens (17 demandes cette année), passage des élèves CM2/6^{ème}.

Les différentes aides proposées sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys.
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagement plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.

Tous ces dispositifs existent dans l'établissement. 10 élèves bénéficient d'un PAP, 7 d'un PPS, 1 d'un PPRE pour le moment mais ces effectifs changent en cours d'année en fonction des bilans effectués.

La direction tient à remercier très particulièrement Mme Gounari qui organise cette année une formation en interne très importante sur l'autisme. La première partie s'est déroulée au sein de l'établissement les suivantes auront lieu à la fondation Laskaridis.

3. REGLEMENT INTERIEUR ET ORGANISATION DE L'ECOLE :

a. Règlement intérieur :

Au cours des réunions de rentrée, il a été rappelé les règles d'assiduité scolaire et que les absences exceptionnelles devaient rester exceptionnelles. Ces rappels systématiques au règlement ont permis de faire baisser de 35% ces absences.

Un rappel est effectué concernant les médicaments :

- Un enfant ne doit en aucun cas avoir de médicaments dans ses poches ou dans son cartable. Quand un enfant est malade, il doit rester à la maison.
- Lorsqu'un élève doit suivre un traitement, il est tout à fait possible de demander à son médecin de famille d'adapter l'ordonnance à la vie d'un établissement scolaire, en favorisant par exemple la prise de médicaments le matin et le soir.
- De manière exceptionnelle, pour un traitement ponctuel indispensable, les parents ont la possibilité de contacter la direction qui pourra trouver une solution avec l'infirmerie.

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire 2018-2019

b. La communication de l'école vers les familles.

- Document et « magnet » indiquant le mode de communication à utiliser et le destinataire adéquat ont été remis à la rentrée lors des réunions avec les parents.
- Un courriel hebdomadaire les informant de la vie de l'école est envoyé aux familles.

c. La circulation aux abords de l'établissement

- Suite à la demande du LFH auprès de la municipalité d'Agia Paraskevi), l'entrée de la maternelle a été sécurisée (pas de voiture garées devant la grille grâce à l'installation de plots orange)
- M. RAPP a rencontré le responsable des transports scolaires concernant le passage des bus devant l'entrée de la maternelle
- Il est rappelé aux familles de se garer correctement et de veiller à ce que les enfants sortent côté trottoir
- En réunion de direction, il a été envisagé de placer, devant la maternelle, des « dos d'âne » amovibles (à enlever pendant l'été)
- Les enfants habitant dans le quartier doivent emprunter les passages piétons devant l'entrée principale. Ce n'est pas dans la mission du vigile d'être un agent de circulation. Dans sa fiche de poste, il est mentionné qu'il a seulement le rôle de rappeler les règles de stationnement ou de dépose-minute aux parents. Il y a peu de chance qu'une personne supplémentaires soit mise à notre disposition devant l'établissement
- Le conseil propose d'effectuer de nouveau un appel aux parents volontaires qui pourraient aider à la circulation aux passages piétons.

4. LE PROJET DE L'ECOLE :

a. La politique des langues.

L'offre linguistique de l'établissement est un élément majeur de son attractivité et de son développement.

Tous nos élèves ont la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française et de celle du pays hôte et de s'enrichir par le dialogue de 2 cultures.

Dès le CP ils commencent la pratique d'une langue vivante différente de celle du pays hôte, ici l'anglais

- L'enseignement du Grec

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

Remarque : Un nouveau dispositif a été créé l'an passé pour les élèves hellénophones des classes de CE2, CM1 et CM2. Il est élargi cette année aux élèves de CE1. Sur le modèle des APC (activités pédagogiques complémentaires) du programme français, les élèves ayant des besoins en grec, repérés en ce début d'année, pourront être pris en charge à raison d'une heure par semaine par Mme Farmakaki. L'accord des parents est bien sûr demandé puisqu'il s'agit d'un temps périscolaire. Les élèves sont proposés par les enseignantes. Ils peuvent entrer ou sortir du dispositif selon leurs besoins (le dispositif est modulable et n'est donc pas figé toute l'année).

- L'enseignement de l'anglais

Depuis cette année 1h30 d'anglais est proposée au CP (textes de l'AEFE)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30	1h30	1h40	1h40	1h40

- L'enseignement du FLM2, français langue maternelle 2

Le dispositif mis en place pour les élèves de CP continue : Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLM2 avec Madame PERLY. En relation très étroite avec les professeurs de CP, cette enseignante accueille les enfants de 12h15 à 14h30. Ils suivent ainsi plus de 8h par semaine de Français Langue Etrangère en ce début d'année.

Les élèves peu francophones du CP sont par ailleurs pris en charge à raison de 2h par semaine en FLM2 entre 14h30 et 16h30 et 2h par semaine en français de jeux et temps d'étude organisées en complément.

Mme PERLY et MONOS interviennent également avec les élèves de GS, CE1 et CE2. Les enfants entrent ou sortent de ces groupes selon leurs besoins et leur progrès. Ce sont les enseignants qui proposent quels élèves doivent bénéficier de cette aide.

Un parent élu intervient au sujet des APC en grec. L'an passé, il avait été dit que les enfants qui ont fait cette activité ont réussi les examens d'OGALCH contrairement aux autres. Mme RENN souligne que les APC ne servent pas du tout à préparer les examens d'entrée en OGALCH et ne serviront pas à ça. Il s'agit d'un complément. Ce parent propose que tous les enfants fassent cet APC en grec. Mme RENN et M. RAPP rappellent que cela n'est pas l'esprit de ce dispositif puisque cette activité est proposée aux élèves qui en ont besoin. Les parents souhaitent plus de grec et la direction indique que cette demande ne peut pas passer par les APC mais devra être réglée différemment. Un travail sera mené vers un accès à davantage de grec, dans le respect des textes de l'AEFE et du MEN grec.

Un parent pose la question concernant les élèves pris sur le temps de grec pour faire du français supplémentaire. M. RAPP signale que cela concerne très peu d'élèves et M. PERLY ajoute que c'est fait de manière ponctuelle.

Un parent élu transmet la demande de parents pour la création d'une AES ludique en grec ajoutée au second trimestre. M. RAPP prend note et en parlera avec la responsable des AES (activité théâtre, création d'un journal).

Mme DOULGEROGLOU (CM2) intervient pour ajouter que les enfants baignent dans la langue grecque du fait du pays dans lequel ils vivent. Les parents ont choisi de mettre leur enfant dans une école française pour suivre un programme français, en langue française. Lorsque l'enfant vient dans cette école, il est évident qu'il pratiquera moins sa langue natale. Les élèves ont déjà 26h de classe, cela va être difficile de rajouter des heures de grec.

Mme RENN ajoute que cet établissement existe depuis 38 ans et chaque année les élèves réussissent brillamment. Il y a des passerelles, des enfants qui passent d'un système à l'autre. Ceci est loin d'être un problème que des parents ne parlent pas le français et inscrivent leur enfant chez nous. C'est une marque de confiance. Chaque famille passe un entretien sur son projet familial et les deux parties sont claires sur le choix de l'école.

Le bilinguisme suscite des inquiétudes dans le cours d'une scolarité. Pour répondre à ces besoins différenciés des élèves, nous mettons des APC en place. Des groupes de parole sur le bilinguisme pourraient être créés afin d'apaiser les inquiétudes des parents qui y sont confrontés pour la première fois.

b. Les projets liés au projet d'école

- Sorties dépendant de l'actualité (Festival du Film, expositions)
- La classe à thème (5 classes de CM2) qui a eu lieu en septembre (« Semaine nautique à Porto Rafti ») les enfants y pratiquent la voile, le paddle, le canoé et suivent une initiation aux premiers secours
- La course longue aura lieu le 18 avril 2019 (plus d'information seront données au 2^{ème} conseil d'école)
- Présentation du projet jardin par Mme GONTIKAKIS. Cette année le projet jardin n'a pas reçu les financements de l'AEFE et Mme GONTIKAKIS remercie la direction qui soutient financièrement ce projet de jardin extérieur et de jardin intérieur dont l'objectif n'est pas simplement limité au jardinage mais est une réelle éducation à l'environnement. Au départ, le jardin était ouvert à tout le monde mais que pour des raisons de sécurité liées au trop grand nombre d'élèves, il est désormais ouvert à tour de rôle, selon les niveaux. Du matériel, de la terre et des plantes ont été rachetés.
- Les élèves adorent leur jardin, la file est interminable chaque jour pour chaque niveau. Une rencontre avec le cuisinier de l'Ambassade de France aura lieu prochainement afin d'envisager des projets liés au jardin potager. C'est un projet mené conjointement avec la responsable de l'AES cuisine.

Mme DOULGEROGLOU présente l'épicerie sociale dont la première réunion est prévue le 22 novembre. C'est une activité extra-scolaire destinée aux élèves de CM2 et 6^{ème} avec des réunions mensuelles. C'est une action mise en place depuis plusieurs années et menée par Mme ROSSIGNOL et Mme PASTOL. Lorsqu'elles sont parties, les enseignants ont continué ce projet afin de développer l'esprit d'entraide des élèves de l'école.

L'objectif est de récolter des produits alimentaires ou ménagers qui sont ensuite remis à des personnes qui en ont besoin, pour moitié à l'ENTRAIDE (association caritative des français) et pour l'autre moitié à la mairie d'Agia Paraskevi pour que ce soit distribué à des familles grecques. Enormément d'enfants veulent participer, notamment des lycéens mais cette activité est actuellement limitée aux élèves de CM2 et 6^{ème}

c. Les classes transplantées.

CM1 : Cette année les 5 classes de CM1 souhaitent partir ensemble dans le Péloponnèse (6^{ème} édition) Mme APPELBAUM présente le projet.

Dates proposées : CM1A et CM1B (du 27 au 29 mars 2019 ; CM1C et CM1D (du 3 au 5 avril 2019)

Les enseignantes choisiront cette année les accompagnateurs.

1^{er} jour :

Visite du site d'Acrocorynthe en organisant une course d'orientation (en lien avec l'EPS, mathématique et lecture de paysage en géographie).

Musée de l'olive et de l'olivier (transformation de l'olive en huile) et histoire de l'olive et les formes d'énergie utilisées pour fabriquer cette huile (programme de science

Stade de Mystras (programme d'EPS, jeux collectifs et entraînement à la course longue)

Randonnée dans la montagne (un parent élu propose au-dessus d'Acrata une jolie propriété en permaculture

2^{ème} jour :

Parc de loisir – espace jeu de Sparte

Site de Mystras (histoire française et grecque en lien avec les enseignantes de grec – Empire byzantin et le Moyen Age)

Les élèves font un travail de recherche sur « vivre et travailler dans une zone touristique. Ils apprennent aussi le « vivre ensemble » loin de leurs parents (apprentissage de l'autonomie).

La fourchette de prix pour le voyage, demandée par un parent, oscille entre 140€ et 160 €.

Avis du Conseil d'école : avis favorable à l'unanimité sur la partie pédagogique

Mme RENN rappelle qu'une commission voyage se réunit jeudi 22 novembre pour examiner les aspects financiers du projet.

5. GESTION / TRAVAUX

La parole est donnée à Mme PASQUIERS, Directrice administrative et financière.

- Travaux effectués pendant l'été : salles de primaire, cour de la maternelle, toilettes en maternelle (afin de faciliter l'accès), salle des maîtres. Chaque année, plusieurs salles du primaire sont refaites afin de rénover les 30 classes (5 classes par ans). Certains enseignants demandent si ce rythme de rénovation peut s'accélérer.
- Le mobilier est aussi prévu sur demande lorsque les classes sont refaites.
- Des jeux et travaux sont à nouveau prévus pour la cour de la maternelle.
- Le petit muret de béton sera surélevé pour que la terre du jardin ne se déverse pas dans la cour

Question des verres de la cantine :

Il n'y a pas encore de gobelets lavables car le lycée ne dispose pas de salle de « plonge » plus grande. Il est envisagé de la déplacer dans un endroit plus grand. En attendant, il a été demandé aux élèves d'utiliser une gourde. Il est proposé que les enfants mangeant à la cantine viennent avec un sac contenant leur gourde et des petits jeux de cour.

La majorité des enfants gère son matériel. Un parent propose que ce sujet soit travaillé par les enseignants avec leurs élèves sachant que ce sujet est déjà travaillé à la maison avec les parents. Il est proposé que les surveillants rappellent également aux enfants l'utilisation de leur gourde et la nécessité de boire.

A la question des détecteurs de fumée, il est répondu qu'il n'y en a pas dans les toilettes. Nous n'avons jamais eu confirmation des rumeurs que des élèves plus âgés fument dans les toilettes, malgré les passages réguliers du personnel de la vie scolaire

6. AES (POUR INFORMATION)

- 605 inscriptions au primaire (555 en 2017)
- Activités sportives comme la piscine, gymnastique, danse et le multisport ont du succès mais aussi les activités scientifiques, l'art culinaire ou le théâtre

Il n'y a pas encore de date pour la commission cantine. Elle aura lieu en janvier.
La commission hygiène et sécurité se réunira mercredi 5 décembre.

Monsieur RAPP informe le conseil d'école du drame Perrine, assistante maternelle, qui vient de perdre son époux. Une enveloppe est organisée et elle sera remise à Perrine et son fils bientôt.

Fin du conseil d'école : 17h30

